



Les demandes d'inscription à l'EMAL ont lieu à partir du 17 juin et jusqu'au vendredi 30 juin 2024 pour l'année 2024/2025. Vous pouvez remplir le formulaire en ligne en haut de notre page (**1ère inscription uniquement**) ou bien imprimer la demande d'inscription ci-dessous et nous la retourner dûment remplie, signée et accompagnée des pièces demandées, par mail ou par voie postale.

Pour la danse le certificat médical ou l'attestation sur l'honneur de non contre-indication médicale selon le cas. (Explication sur le site de la Fédération française de Danse <https://www.ffdanse.fr/danser/page/je-suis-une-personne-je-me-licencie>)

Les nouvelles inscriptions se feront dans la limite des places disponibles. Votre demande sera étudiée après clôture des réinscriptions le 16 juin et une réponse vous sera adressée par mail dans les meilleurs délais.

TOUTE LES NOUVELLES INSCRIPTIONS REÇUES AVANT LE 17 JUIN (JOUR D'OUVERTURE) NE SERONT TRAITÉES QU'À PARTIR DU 17 JUIN.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 03.25.74.87.04. ou nous écrire à emal@villesaint-andre-les-vergers.fr

La plaquette d'information est disponible sur le site de la mairie de Saint-André-les-Vergers à la page Ecole Municipale des Arts et Loisirs.

Conformément au Règlement Général sur la protection des données et à la directive européenne du 27 avril 2016, vous pouvez accéder, modifier, rectifier ou vous opposer à tout moment au traitement de vos données. Pour cela, vous pouvez contacter l'EMAL soit par courrier, soit par mail à l'adresse suivante : emal@ville-saint-andre-les-vergers.fr . Ces données seront conservées le temps prescrit par les Archives Nationales.



Responsable légal

Nom et Prénom :

Adresse :

CP Ville :

Tel domicile :

Mobile :

Tel pro :

E-mail :

Elève

Nom et prénom :

Date de naissance :

Etablissement scolaire :

Niveau scolaire :

Liste des cours demandés (en fonction des places disponibles, vous serez informés par mail de la suite donnée de votre demande).

Comment nous avez-vous connu : _____

Location souhaitée d'un instrument de l'EMAL :

(accordéon, flûte, clarinette, trompette, trombone, saxophone, tuba, violoncelle, xylophone)

Pièces à fournir :

justificatif de domicile récent pour les dryats attestation d'assurance extra-scolaire ou responsabilité civile

carte d'étudiant pour les + de 18 ans s'il y a lieu pour la danse certificat médical ou attestation sur l'honneur de non contre-indication médicale selon le cas.

je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'école.

J'autorise je n'autorise pas l'Ecole Municipale des Arts et Loisirs à utiliser les photographies de mon enfant pour sa communication.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Date et signature (du responsable légal pour les élèves mineurs)

Conformément au Règlement Général sur la protection des données et à la directive européenne du 27 avril 2016, vous pouvez accéder, modifier, rectifier ou vous opposer à tout moment au traitement de vos données. Pour cela, vous pouvez contacter l'EMAL soit par courrier, soit par mail à l'adresse suivante : emal@ville-saint-andre-les-vergers.fr. Ces données seront conservées le temps prescrit par les Archives Nationales.